
RESSOURCES NATURELLES ET FORÊTS

DROITS PAYABLES POUR LA DÉLIVRANCE OU LE RENOUVELLEMENT DU PERMIS D'EXPLOITATION D'USINE DE TRANSFORMATION DU BOIS

AVIS D'INDEXATION

Conformément à l'article 4.1 du Règlement sur les permis d'exploitation d'usines de transformation du bois (chapitre A-18,1, r. 8), statuant sur les droits payables pour la délivrance ou le renouvellement du permis d'exploitation d'usine de transformation du bois, la ministre des Ressources naturelles et des Forêts informe le public du résultat de l'indexation faite selon le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation au Canada pour la période de douze mois se terminant le 30 septembre de l'année précédente, déterminé à 6,9 % par Statistique Canada le 19 octobre 2022. Les montants ajustés sont diminués au dollar le plus près s'ils comprennent une fraction inférieure à 0,50 \$ et ils sont augmentés au dollar le plus près s'ils comprennent une fraction égale ou supérieure à 0,50 \$.

En conséquence, au 1^{er} avril 2023, les droits payables pour la délivrance ou le renouvellement du permis d'exploitation d'usine de transformation du bois selon la classe de consommation annuelle autorisée prévue pour une usine sont les suivants :

Classe de consommation annuelle autorisée (mètres cubes)	Tarif du permis (\$)
2 001 à 5 000	202
5 001 à 10 000	357
10 001 à 15 000	483
15 001 à 25 000	694
25 001 à 50 000	1 127
50 001 à 100 000	1 847
100 001 à 150 000	2 442
150 001 à 200 000	2 935
200 001 à 300 000	3 749
300 001 à 400 000	4 419
400 001 à 500 000	4 978
500 001 à 600 000	5 438
600 001 à 700 000	5 817
700 001 à 800 000	6 179
800 001 à 900 000	6 538
900 001 à 1 000 000	6 898
1 000 001 à 1 100 000	7 257
1 100 001 à 1 200 000	7 617
1 200 001 à 1 300 000	7 979
1 300 001 à 1 400 000	8 337
1 400 001 à 1 500 000	8 696
1 500 001 à 1 600 000	9 058
1 600 001 à 1 700 000	9 416
1 700 001 à 1 800 000	9 777
1 800 001 à 1 900 000	10 137
1 900 001 à 2 000 000	10 493
2 000 001 à 2 100 000	10 852
2 100 001 à 2 200 000	11 213
2 200 001 à 2 300 000	11 574

2 300 001	à	2 400 000	11 933
2 400 001	à	2 500 000	12 295

Source : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Division des statistiques et des permis d'usine, 2022-10-21

Québec, le 29 novembre 2022

La ministre des Ressources naturelles
et des Forêts,



MAÏTÉ BLANCHETTE VÉZINA